



Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2012

Étaient présents : Patrick DUMAS, Maire, Serge PARAYRE, Denise COLLIER, Gilbert GARCIA, Liliane BREARD, Cyril LAURENT, Walter RIEDER, Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Jean-Louis BERTRAND, Sylvain CIVIDINO.

Étaient absents : Liliane BOSSETI représentée par Sylvain CIVIDINO, Cyril AUBANEL.

Secrétaire de séance : Jean VEYRUN.

Compte-rendu du 26 mars 2012 : Approuvé.

Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L 2122-22 :

- Arrêt du Bail de Mme Audrey ROCHETTE-PARAYRE pour un logement aux brousses à compter du 1 mars 2012.
- Résiliation d'un bail pour M et Mme GIOLBAS Henri et nouvelle attribution d'un logement cité 15 a/c du 1/4/2012

1- Affectation du résultat d'exploitation des budgets 2011.

Le Conseil Municipal affecte, par 8 voix « pour » et 4 abstentions (ADRYANCZYK, BERTRAND, CIVIDINO, BOSETTI), les résultats des budgets :

- de la commune avec un résultat excédentaire de 156 395.76 €.
- de l'eau et de l'assainissement avec un résultat d'exploitation débiteur de 82 728,07 €

2- Vote des taux des impôts locaux 2012.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des quatre taxes directes locales et plus particulièrement le produit fiscal attendu. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les taux pour l'exercice 2012, aux montants suivants identiques à ceux de 2011 :

	TAUX 2011	Bases d'imposition estimée avec la Notification 1259 MI de 2012	Taux proposé 2012	Recettes prévisionnelles 2012
Taxe d'habitation	5.71%	1033000	5.71%	58 984,00 €
Taxe foncière bâtie	11.78%	961300	11.78%	113 241,00 €
Taxe foncière non bâti	34.63%	4200	34.63%	1 454,00 €
				173 679,00 €

3. Concessions dans les cimetières.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les produits des concessions sont actuellement versées intégralement au CCAS. Cependant, la commune entreprend des travaux d'extension du cimetière de Gammal (acquisition de terrains, clôture, aménagements....) qui nécessitent des financements. Il est proposé au conseil le reversement intégral du produits des concessions sur le budget communal pour financer cette opération. Accord à l'unanimité.

3. Subventions aux associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par un vote par association, du montant des subventions attribuées pour l'année 2012 conformément au tableau ci-annexé visé par l'assemblée municipale.

3. Budgets primitifs 2012 : Commune, Eaux et assainissement, site industriel et lotissement.

Le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution des budgets qui sont adoptés par 8 voix « pour » et 4 abstentions (ADRYANCZYK, BERTRAND, CIVIDINO, BOSETTI) pour les montants suivants :

Commune

1. Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 284 192,76 €
2. Les dépenses et recettes d'investissement votées au niveau opération s'équilibrent à 937 413,01 €

Service de l'eau et de l'assainissement

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 319 713,58 €
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 638 753,83 €

Lotissement

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 400 000 €
Les dépenses et recettes d'investissement votées au niveau opération s'équilibrent à 200 000 €

Site industriel

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 67 000 €
Les dépenses et recettes d'investissement votées au niveau opération s'équilibrent à 381 772 €

3. Ventes immobilières. Suite à la demande d'achat d'un lot sur le site industriel présentée par Monsieur FICELLE, entrepreneur de Gagnières, le Conseil, à l'unanimité, décide d'examiner plus à fond cette requête.

3. Ligne Alès-Bessèges. Monsieur le Maire fait part du projet du Pays des Cévennes de mettre en service un transport urbain en lieu et place de la ligne SNCF dont l'activité doit cesser prochainement.

Questions diverses :

- Monsieur ADRYANCZYK demande d'étudier la faisabilité d'apposer un panneau « eau potable » à la source des brousses.
- Monsieur le Maire précise que pour la route du Pesquier, une étude est en cours pour réaliser un accès par les propriétés situées au sud.
- Panneau de la rue DESCARTES : voir le changement d'emplacement.

La séance est levée à 20 h 50.

Le secrétaire de séance

Jean VEYRUN

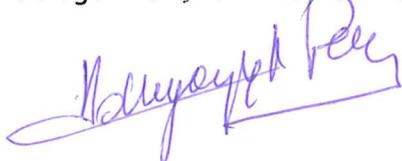


Gilbert GARCIA,

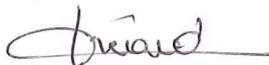


Serge PARAYRE

Georges ADRYANCZYK-PERRIER,



Liliane BREARD



Cyril LAURENT



Jean-Louis BERTRAND,

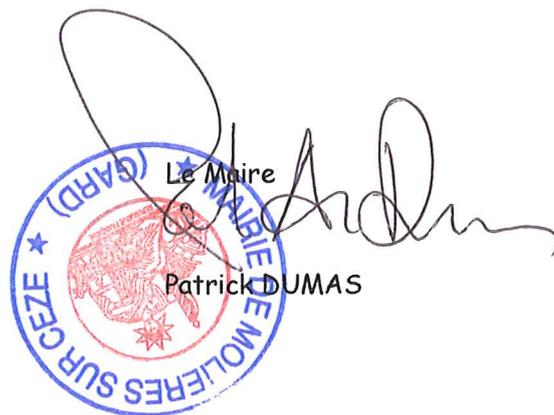
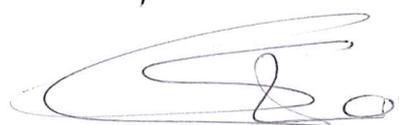


Denise COLLIER,



Walter RIEDER,

Sylvain CIVIDINO.



Le Maire
Patrick DUMAS